



Le samedi 10 décembre 2011

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

A une séance extraordinaire du conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, tenue le samedi 10 décembre 2011, à 11h00, à l'Hôtel de ville, 601 chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, sous la présidence de monsieur le Maire Kenneth G. Hague, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Raymonde Lefrançois et Claire Leduc et messieurs les conseillers Daniel Charette, Stéphane Pilon, Melvyn Hodes et Pierre Vérot.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jean-Raymond Dufresne, est aussi présent.

Un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la Loi.

ORDRE DU JOUR

1. **Présences et quorum**
2. **Avis me motion : Règlement imposant des taxes, tarifs et compensation pour l'exercice financier 2012**
3. **Résolution – Augmentation de la marge de crédit**
4. **Période de questions**
5. **Fermeture de l'assemblée**

---

1. **Présences et quorum**

Monsieur le maire ayant constaté le quorum, déclare la présente séance extraordinaire, ouverte.

Avis de motion  
Règl. 2011-048

2. **Avis de motion : Règlement imposant des taxes, tarifs et compensation pour l'exercice financier 2012**

Je, Claire R. Leduc conseillère, donne avis de motion, qu'à une assemblée subséquente, je déposerai un règlement imposant des taxes, tarifs et compensation sur le territoire de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, pour l'exercice financier 2012.

Résolution  
2011-12-138

3. **Résolution – Augmentation de la marge de crédit**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Pilon  
Appuyé par le conseiller Pierre Vérot  
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal demande à la Banque Nationale du Canada d'augmenter la marge de crédit accordée à la Municipalité de 100 000 \$ à 200 000 \$;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer le formulaire « Reconnaissance de dette – Crédit à demande renouvelable » de la Banque Nationale du Canada pour un montant de 200 000 \$.

Adoptée

#### **4. Période de questions**

Aucune question.

Résolution  
2011-12-139

#### **5. Fermeture de la séance à 11h07**

Il est proposé par la conseillère Claire R. Leduc  
Appuyé par le conseiller Daniel Charette  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée.

Adoptée

---

Kenneth G. Hague  
Maire

---

Jean-Raymond Dufresne  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier